

CORRIGE

1^{ère} partie : Environnement économique (10 points)

1.1 Premières mesures de la société Disal :

- fabrication des sandwiches polaires
- vente et animation dans les premières boulangeries. (2 points)

1.2. Stratégie de développement :

- dépôt de la marque Polar par la société Disal
- élargissement de la gamme des pains suédois, importation d'autres pains
- innovation et situation pionnière des paninis
- présence dans les salons professionnels (recherches d'idées nouvelles)
- diversification de la gamme (pains de seigle, ajouts de fruits, fibres, pavés, bretzel) (4 points)

1.3 Cas de l'artisan boulanger :

- Diversification avec élargissement de la gamme
- innovation
- animation au niveau du magasin
- participation aux manifestations locales (4 points)

2^{ème} partie : Cadre institutionnel et judiciaire

CADRE INSTITUTIONNEL (8 points)

A l'aide de vos connaissances personnelles et de l'ANNEXE 4, répondre aux questions suivantes :

2.1 Comment sont élus les sénateurs ? (1 point)

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par tiers tous les trois ans.

2.2. Pour combien de temps sont-ils élus ? (1 point)

Les sénateurs sont élus pour 9 ans.

2.3. A partir de 2010, quels seront les changements pour les sénateurs ? (3 points)

- *La durée du mandat sera de 6 ans*
- *Les sénateurs seront renouvelés par moitié tous les 3 ans.*
- *Le nombre de sénateurs sera de 346.*

ACADEMIE DE ROUEN	Examen : BP	Session : 2005	CORRECTION
Spécialité : BOULANGER		U.43 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise	
Durée : 2 heures	Coefficient : 2		Page 1 sur 3

2.4. Quelles sont les deux chambres qui constituent le Parlement ? (2 points)
L'Assemblée Nationale et le Sénat.

2.5. Quel est le rôle du Sénat ? (1 point)
Le rôle du Sénat est de voter la loi.

L'ORGANISATION JUDICIAIRE (4 points)

Répondre aux questions suivantes après avoir pris connaissance de l'ANNEXE 5.

2.6. Rappeler la particularité principale d'une cour d'assises quant à sa composition (1 point)
La cour d'assise est composée d'un juge et de jurés.

2.7 Avant la loi du 15 juin 2000, quel était le seul recours possible d'un verdict d'une cour d'assises ? (1 point)
Avant la loi du 15 juin 2000, le seul recours possible après un jugement en assises était la cour de cassation.

2.8. Depuis le 1^{er} janvier 2001, quel est le seul recours possible et devant quelle juridiction ? (1 point)
Depuis le 1^{er} janvier 2001, le recours possible est l'appel devant une autre cour d'assises.

2.9. Donner le but de cette réforme (1 point)
De mieux assurer la défense du prévenu.

3ème partie : droit social (8 points)

3.1. Citer la condition d'âge pour être apprenti (2 points)
être âgé de 16 à 25 ans.

3.2.. Citer les parties signataires du contrat d'apprentissage. (3 points)

- *L'apprenti*
- *Le Centre de Formation d'Apprentis*
- *L'entreprise d'accueil*

ACADEMIE DE ROUEN	Examen : BP	Session : 2005	CORRECTION
Spécialité : BOULANGER		U.43 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise	
Durée : 2 heures	Coefficient : 2		Page 2 sur 3

3.3. La boulangerie « Au Bon Pain » verse une prime de fin d'année à ses salariés.
Dire si l'apprenti y aura droit. Argumenter la réponse. (2 points)
Oui, le futur apprenti aura droit à la prime de fin d'année, après 1 an d'ancienneté dans l'entreprise, donc lors de la seconde année d'apprentissage.

3.4. Rappeler le rôle d'une Convention Collective. (1 point)
Elle complète la loi en prévoyant des dispositions plus favorables.

4ème partie : les contrats (10 points)

4.1. Définir le terme « bail commercial » (2 points)
Il s'agit d'un contrat de location d'un local à usage commercial.

4.2. Indiquer la durée minimale d'un bail commercial. (1 point)
9 ans.

4.3. Dans le cadre du bail commercial, on parle de « périodes triennales ». Définir ce terme. (2 points)
Période de trois ans à l'issue de laquelle le loyer peut être révisé (et le locataire peut donner congé avec 6 mois de préavis).

4.4. Indiquer à quel moment et dans quelle(s) condition(s) le loyer peut être révisé. (3 points : 1 + 2)
Le loyer peut être révisé à la fin de chaque période triennale dans la limite de la variation de l'indice du prix de la construction ou de la valeur locative réelle.

4.5. On a pour habitude de dire que le droit au bail est un élément important du fonds de commerce. Expliquer pourquoi. (2 points)
Le droit au bail donne la garantie à l'acquéreur du fonds de commerce de pouvoir louer le local pour exercer son activité par l'obligation faite au bailleur de renouveler le contrat.

ACADEMIE DE ROUEN	Examen : BP	Session : 2005	CORRECTION
Spécialité : BOULANGER		U.43 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise	
Durée : 2 heures	Coefficient : 2	Page 3 sur 3	